

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DDTE	Date	29 septembre 2026
Numéro		Heure	14h17

Auteur-e(-s) : Groupe Vert'Libéral		Lié à (obligatoire) : ad 26.171
Titre : Amendement au projet de résolution du groupe UDC 26.171, du 25 septembre 2026, Baisser temporairement le prix des carburants et du mazout pour préserver le pouvoir d'achat, grâce au fonds FORTA (Mesures pouvoir d'achat classes moyenne et populaire)		
Contenu : Le Grand Conseil neuchâtelois prie le Conseil fédéral et le Parlement de prendre immédiatement des mesures à court terme pour <u>lutter contre l'impact de la</u> hausse violente des prix des carburants et du mazout de chauffage. Il s'agit notamment de : – <u>entreprendre une politique volontariste de soutien à l'électrification des usages, notamment celle du parc automobile ;</u> – <u>relancer un « programme bâtiments » concentré sur le remplacement des chauffages aux énergies fossiles par des pompes à chaleur ;</u> – <u>prévoir des aides ciblées aux entreprises pour la substitution ou l'amélioration des procédés qui dépendent des énergies fossiles.</u> Pour compenser les pertes liées au gel de ces trois impôts et taxes, le Conseil fédéral et le Parlement <u>peuvent, par exemple,</u> piocher dans le fonds FORTA, dédié à la route.		
Motivation (facultatif) : Cet amendement vise à éviter une subvention indirecte aux énergies fossiles, et de proposer en revanche des solutions définitives à la vulnérabilité de la Suisse aux aléas géopolitiques qui impactent leurs prix.		

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Maxime Auchlin		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :